

des progrès notables en ce qui concerne les aménagements scolaires; l'instruction de base est offerte, aux niveaux élémentaire et secondaire, à tous les enfants des Territoires et aux petits Esquimaux du nord du Québec, de même que la formation professionnelle, qui est également à la disposition des jeunes adultes qui manifestent de l'intérêt et des aptitudes particulières. Ce programme intégré, qui s'adresse aux enfants de toutes races vivant dans le Nord, comporte la construction d'écoles et de résidences d'étudiants, la préparation de programmes d'études adaptés aux régions septentrionales, l'octroi de bourses et d'autres formes d'aide aux étudiants, ainsi que la mise au point de programmes spéciaux de formation professionnelle et technique appropriés aux besoins locaux, dans des domaines tels que la construction, les transports et les mines.

Enseignement supérieur

Le Canada, pays bilingue, s'inspire aussi de deux traditions culturelles. Il en découle deux régimes d'enseignement supérieur quelque peu différents. Le premier, calqué à l'origine sur le régime existant en France avant la sécularisation de l'enseignement supérieur (la majorité des institutions relevant d'ordres ou de groupes catholiques) s'adapte de plus en plus, depuis quelques années, aux traditions nord-américaines reconnues comme telles, tout en conservant certaines caractéristiques typiquement françaises. Le second, conçu plus précisément d'après les traditions anglaises, écossaises et américaines, s'appuie sur l'enseignement en anglais et sur la gestion polyvalente des institutions: confessions religieuses, gouvernements et organismes privés non confessionnels. Certains groupes catholiques dirigent ou exercent un droit de regard sur des institutions englobant un troisième groupe restreint et dispensant leur enseignement tant aux étudiants d'expression anglaise qu'à ceux de langue française. L'Université d'Ottawa, première institution bilingue du genre, fut à l'origine un collège catholique, ouvert à Ottawa en 1848. L'Université d'Ottawa, toujours bilingue, a été réorganisée en 1965 sous la direction d'un conseil d'administration de nature non confessionnelle.

Les grandes universités aux multiples facultés, dotées des moyens requis pour la poursuite des études dans maintes disciplines, sont des phénomènes assez récents. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'enseignement supérieur au Canada se résumait plus ou moins à des cours des arts et à l'étude de la théologie. Depuis lors, les sciences et certaines disciplines professionnelles ont acquis peu à peu droit de cité. Si l'on en juge par le nombre de doctorats décernés, les études post-universitaires n'ont acquis quelque importance que depuis 1920; il n'y a guère plus de 20 ans que l'on accorde une centaine de doctorats tous les ans.

Aujourd'hui, l'élément féminin représente environ 27 p. 100 de l'effectif universitaire inscrit à plein temps, alors que les premières étudiantes commençaient à fréquenter l'université vers 1870-1880, et en 1920, elles constituaient 15 p. 100 de l'effectif total. L'enseignement est mixte dans la plupart des universités, mais il existe, dans le secteur privé, de nombreux collèges catholiques réservés ou aux hommes ou aux femmes.

Comme il n'existe pas de ministère fédéral de l'éducation, la planification nationale de l'enseignement supérieur s'en est trouvée entravée. Chaque province dresse ses plans dans le cadre de ses propres frontières, bien que le gouvernement fédéral assume une partie des frais relatifs à l'enseignement supérieur. En outre, diverses organisations nationales s'efforcent, à ce niveau, d'en étudier certains aspects et d'exercer quelque influence en la matière. C'est ainsi que la Fondation des universités canadiennes* annonçait, en 1963, la création d'une commission chargée d'étudier le financement de l'enseignement supérieur au pays, notamment pour ce qui est de la décennie se terminant en 1975. La commission a présenté son rapport en octobre de 1965. Cette étude a été défrayée par une subvention de \$100,000 de la Fondation Ford et par des entreprises commerciales et industrielles du Canada, souscrivant environ le même montant.

* Depuis le 1^{er} août 1965, la Fondation des universités canadiennes est devenue l'Association des universités et collèges du Canada.